

CONDITIONS

Avant de débiter toute opération au sein de *l'établi*, l'utilisateur doit :

- Renseigner la charte de *l'établi*, la dater et signer.
- Transmettre 1 copie de l'attestation de sa responsabilité civile.
- Avoir réalisé la formation aux règles de sécurité et consignes à l'utilisation des machines à bois, effectuée par Patrick DUFRECHOU, avec signature pour attester de la participation à celle-ci, au bas de la dernière page de la charte.

Chaque fin de journée, l'utilisateur doit :

- Remplir la fiche des temps consommés

Chaque fin de semaine, l'utilisateur doit :

- Régler les heures consommées.

TARIFS

- Participation forfaitaire pour les frais de fonctionnement, au moment de la signature de la charte : **60€ pour 1 an**
- Les temps consommés seront comptés par ¼ d'heure.
- Utilisation des locaux, des machines et des outils (sans aide du responsable Patrick DUFRECHOU) : **8€ de l'heure** soit 2€ le ¼ heure.
- Utilisation des locaux, des machines et des outils (avec aide et conseil du responsable Patrick DUFRECHOU : appui technique, réglage de machine, finition teinte, peinture et vernis) : **20€ de l'heure** soit 5€ le ¼ d'heure.
- Utilisation des locaux, en finition, sans utilisation de machines (ponçage manuel) : **6€ de l'heure** soit 1€50 le ¼ d'heure.

Pour information : 8 € de l'heure correspond en moyenne à 80% du tarif horaire des utilisateurs de l'atelier « l'établi ».

Patrick DUFRECHOU